



# *PROJET ASSOCIATIF*

*Organisme de Gestion des Foyers Amitié*

*2023 - 2028*



# **PROJET ASSOCIATIF 2023 - 2028**

## Table des matières

<b>1· Preamble.....</b>	<b>2</b>
1.1 Un document fédérateur .....	2
1.2 Une actualisation pour un projet vivant.....	2
1.3 Construire une vision commune .....	3
<b>2· FACTEURS ET ENJEUX DU PROJET.....</b>	<b>4</b>
2.1 Assurer une stabilité politique et stratégique pour anticiper les évolutions .....	4
2.2 Penser l'inclusion au cœur de nos politiques sociales.....	4
2.3 Intégrer les enjeux écologiques .....	6
2.4 Favoriser la communication .....	6
<b>3· NOTRE HISTOIRE.....</b>	<b>7</b>
3.1 Un développement fidèle aux valeurs fondatrices du Foyer Amitié .....	7
3.2 Une association gestionnaire engagée.....	8
<b>4· NOTRE RAISON D'ETRE.....</b>	<b>9</b>
4.1 Notre raison d'être .....	9
4.2 Les personnes accueillies à ce jour .....	10
<b>5·NOS VALEURS.....</b>	<b>11</b>
<b>6· NOS MISSIONS - NOS METIERS.....</b>	<b>12</b>
6.1 L'OGFA vise à remplir plusieurs types de missions : .....	12
6.2 Des professionnels acteurs compétents.....	13
6.3 Les bénévoles, une richesse .....	13
<b>7· PARTENARIAT / RESEAU.....</b>	<b>14</b>
7.1 Un ancrage territorial et partenarial réfléchis .....	14
7.2 L'inscription dans une dynamique partenariale.....	15
7.2.1 Nos principaux partenaires .....	15
7.2.2 L'OGFA au cœur de son environnement pour conduire une vision stratégique .....	15
<b>8·ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....</b>	<b>16</b>
8.1 Un préalable, la séparation du domaine associatif et des services de l'OGFA .....	16
8.2 Des évolutions à prendre en compte .....	16
8.3 Principes généraux .....	16
8.4 Définition de nos orientations stratégiques .....	17
8.4.1 Dimensions et éléments contextuels ciblés pour définir nos orientations .....	17
8.4.2 Les Axes stratégiques définis .....	18
<b>9· MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION.....</b>	<b>19</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>20</b>
Glossaire .....	20



# 1. PREAMBULE

---

## 1.1 Un document fédérateur

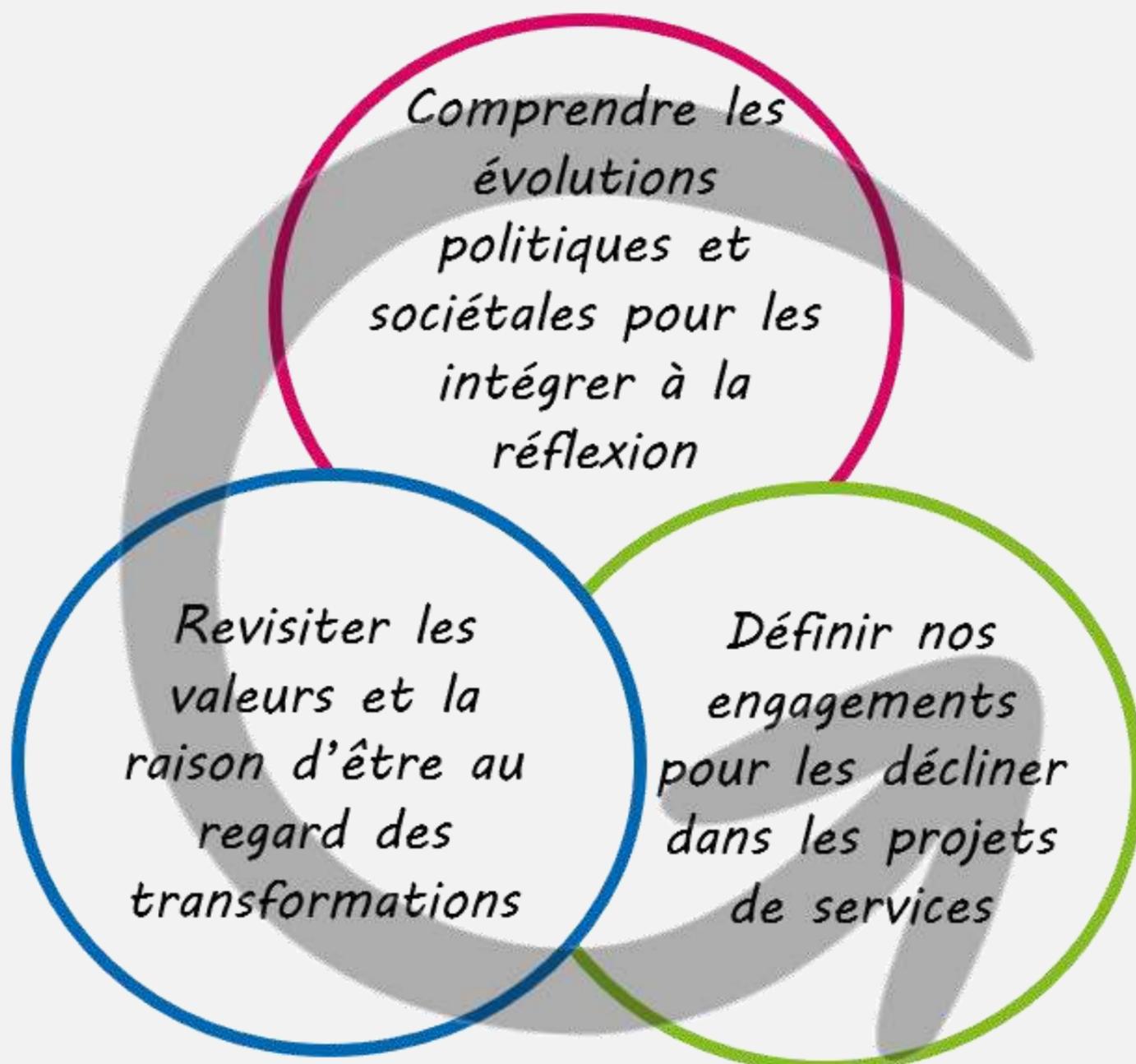
Le projet associatif de l'OGFA (Organisme de Gestion des Foyers Amitiés) se veut fédérateur pour les personnes que nous accompagnons, mais également pour les professionnels des services et les bénévoles. L'OGFA est une association gestionnaire engagée.

## 1.2 Une actualisation pour un projet vivant

Le projet associatif est un projet vivant qui nécessite une actualisation régulière afin de mettre en débat plusieurs dimensions qu'il s'agit de revisiter, d'optimiser ou de réaffirmer.

Il engage un travail de réflexion en prenant en compte les évolutions politiques et sociétales. En identifiant de nouveaux enjeux, nous avons fait des choix pour penser les orientations à venir.

Les finalités de ce projet sont les suivantes :

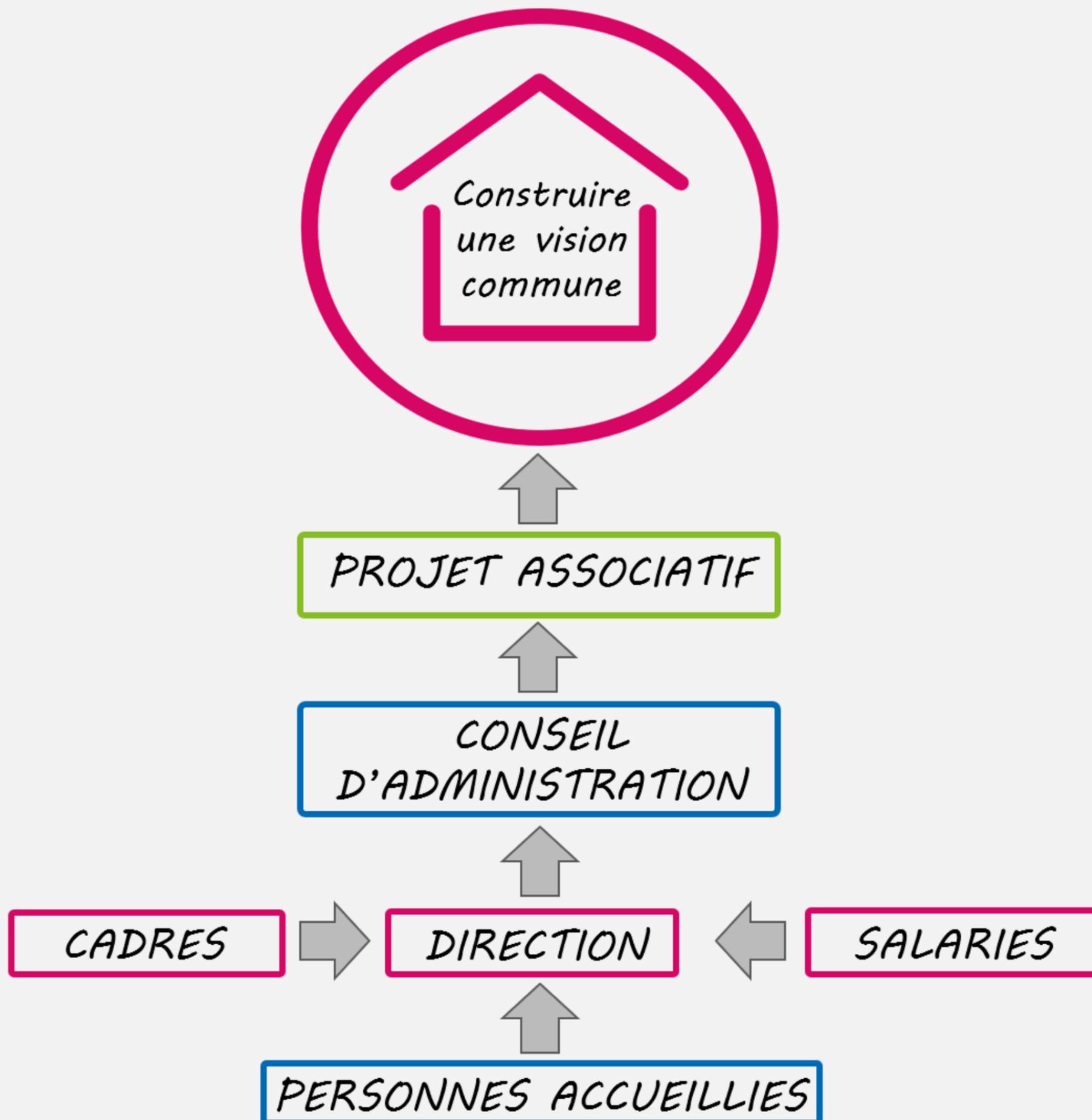


### 1.3 Construire une vision commune

Un groupe de travail constitué d'administrateurs et de membres de la direction s'est réuni durant plusieurs mois.

Notre méthodologie inscrite dans un processus collectif a permis de progresser ensemble dans notre réflexion et nos débats, et in fine de rédiger ce projet d'une seule voix.

Nous avons fait le choix d'associer les salariés lors de trois étapes :



Ces temps ont permis des échanges, de nourrir le document et de communiquer à la direction générale et aux managers de proximité nos valeurs et engagements qu'ils devront porter durant 5 ans.

## 2. FACTEURS ET ENJEUX DU PROJET

### 2.1 Assurer une stabilité politique et stratégique pour anticiper les évolutions

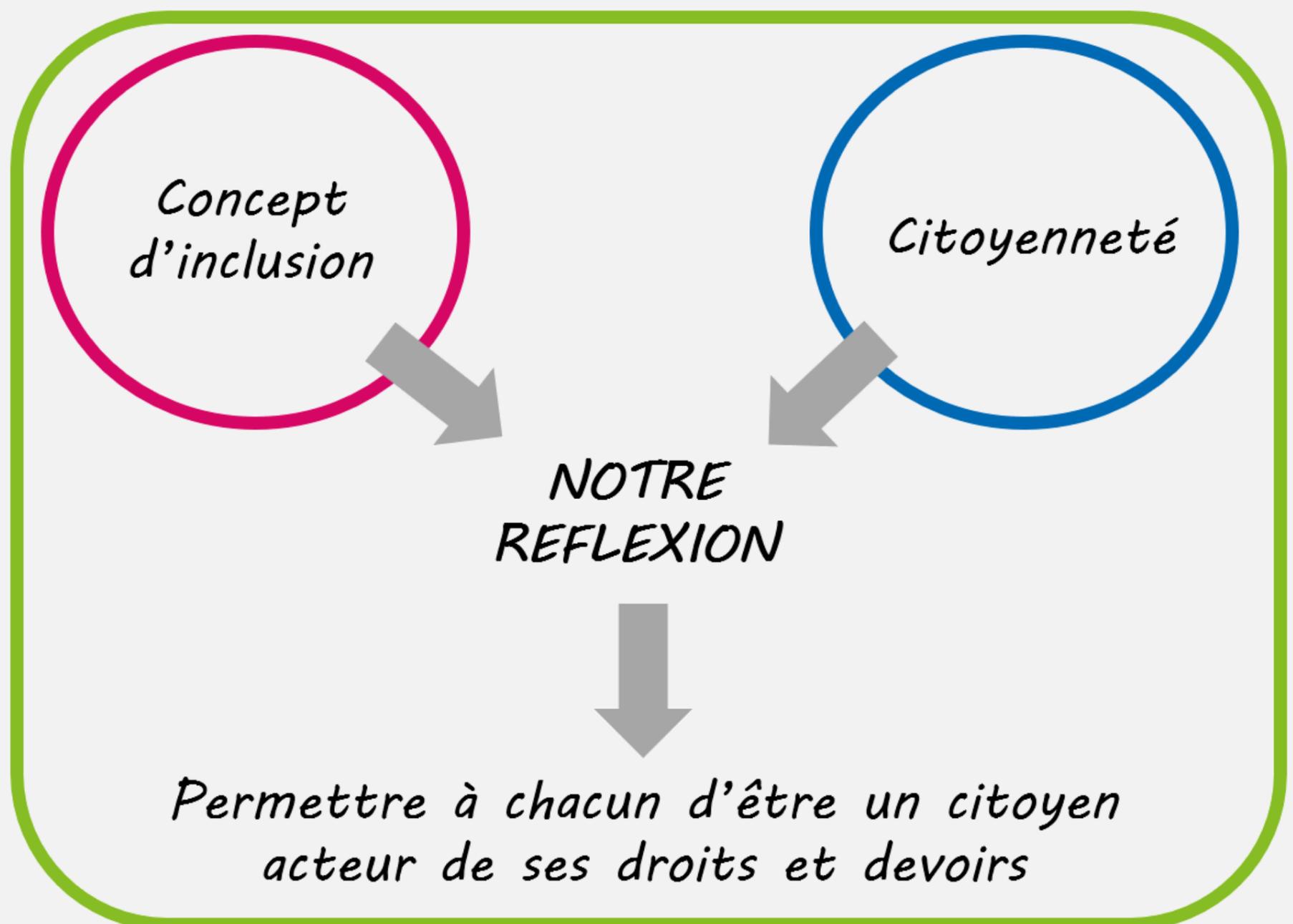
Nos contextes volatiles impactent nos organisations à tous les niveaux. Nous devons dans la mesure du possible anticiper ces changements. Pour cela, nous réaffirmons l'utilité des fondements d'un projet associatif qui contient les lignes directrices pour penser et mettre en œuvre le projet d'établissement ou de service.

Cette volonté garantit une forme de stabilité malgré les changements humains et la poursuite d'une stratégie quels que soient les acteurs qui la conduisent.

La méthode choisie (processus collectif participatif) favorise la prise en compte de cet enjeu.

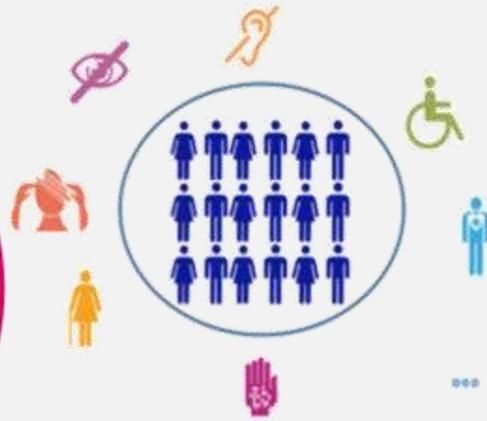
### 2.2 Penser l'inclusion au cœur de nos politiques sociales

Nous avons choisi d'intégrer à notre réflexion le concept d'**inclusion** constitutif des nouveaux enjeux du secteur social et médico-social. L'inclusion articulée à la « **citoyenneté** » renforce notre engagement concourant à ce que chacun soit considéré comme un citoyen acteur de ses droits et devoirs, ceux-ci transcendant ses particularismes.

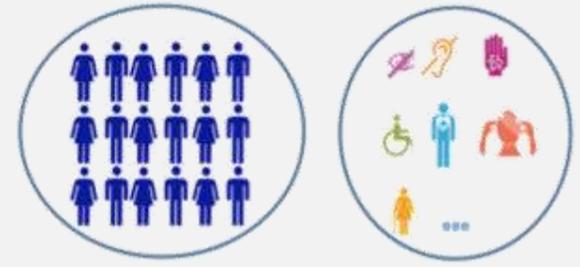


Notre raison d'être première : « **Un toit d'une nuit à toute la vie pour tout public, des femmes et des hommes, des mineurs et des majeurs, des français et des étrangers** » est renforcée à la lecture de ces concepts. Ils deviennent une référence non négociable parce que politiques et faisant sens au regard de notre histoire.

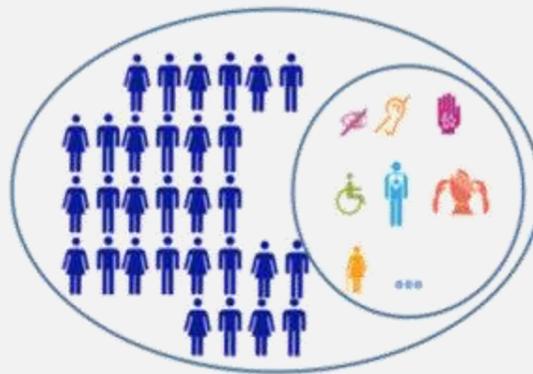
« L'inclusion c'est tout simplement l'accès au droit commun.  
Ce n'est pas l'insertion, l'intégration.  
C'est à la Société de faire un pas et de faire des efforts »  
(Jean René Loubat)



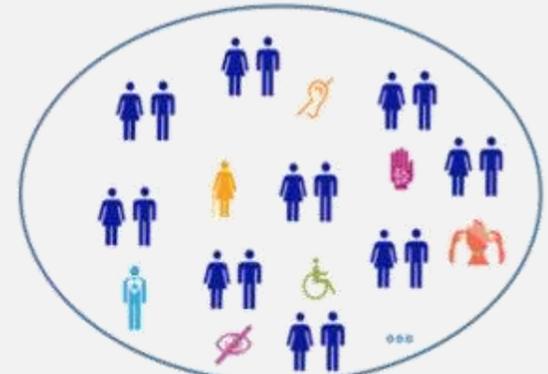
**EXCLUSION**



**SEGREGATION**



**INTEGRATION**



**INCLUSION**

## 2.3 Intégrer les enjeux écologiques

Les évolutions sociétales nous ont amenés à intégrer à notre réflexion la question de l'écologie. En effet, notre diagnostic nous a permis d'identifier plusieurs éléments argumentant la nécessité de poser cette dimension comme un enjeu qu'il s'agira de retenir :



## 2.4 Favoriser la communication

Nous avons choisi dans ce nouveau projet de donner une place transversale à la communication. En cela, le processus d'élaboration de ce document a pour ambition de renforcer son action en tant que levier de communication. A terme, il doit être vu et utilisé comme un outil (ou objet) de communication politique et stratégique à destination de l'ensemble des parties prenantes de l'association.

A cet endroit, nous avons donc privilégié un rendu synthétique. Deux formats seront disponibles, la présente version que l'on considèrera comme le document détaillé et une version plus visuelle et dynamique qui favorisera l'accessibilité et à terme, une diffusion aisée aux différents acteurs. Une version en FALC (Facile A Lire et à Comprendre) semble également aller dans le sens d'une accessibilité élargie à l'ensemble des publics.

## 3. NOTRE HISTOIRE

### 3.1 Un développement fidèle aux valeurs fondatrices du Foyer Amitié

Le Foyer Amitié a été créé en 1951 par l'Abbé Hourcq.

En 1985, l'association s'est scindée en deux :

- L'Association Foyer Amitié – AFA - (Association de gestion foncière et immobilière) ;
- L'Association Organisme de Gestion des Foyers Amitié – OGFA - (l'Association gestionnaire des activités socio-éducatives).

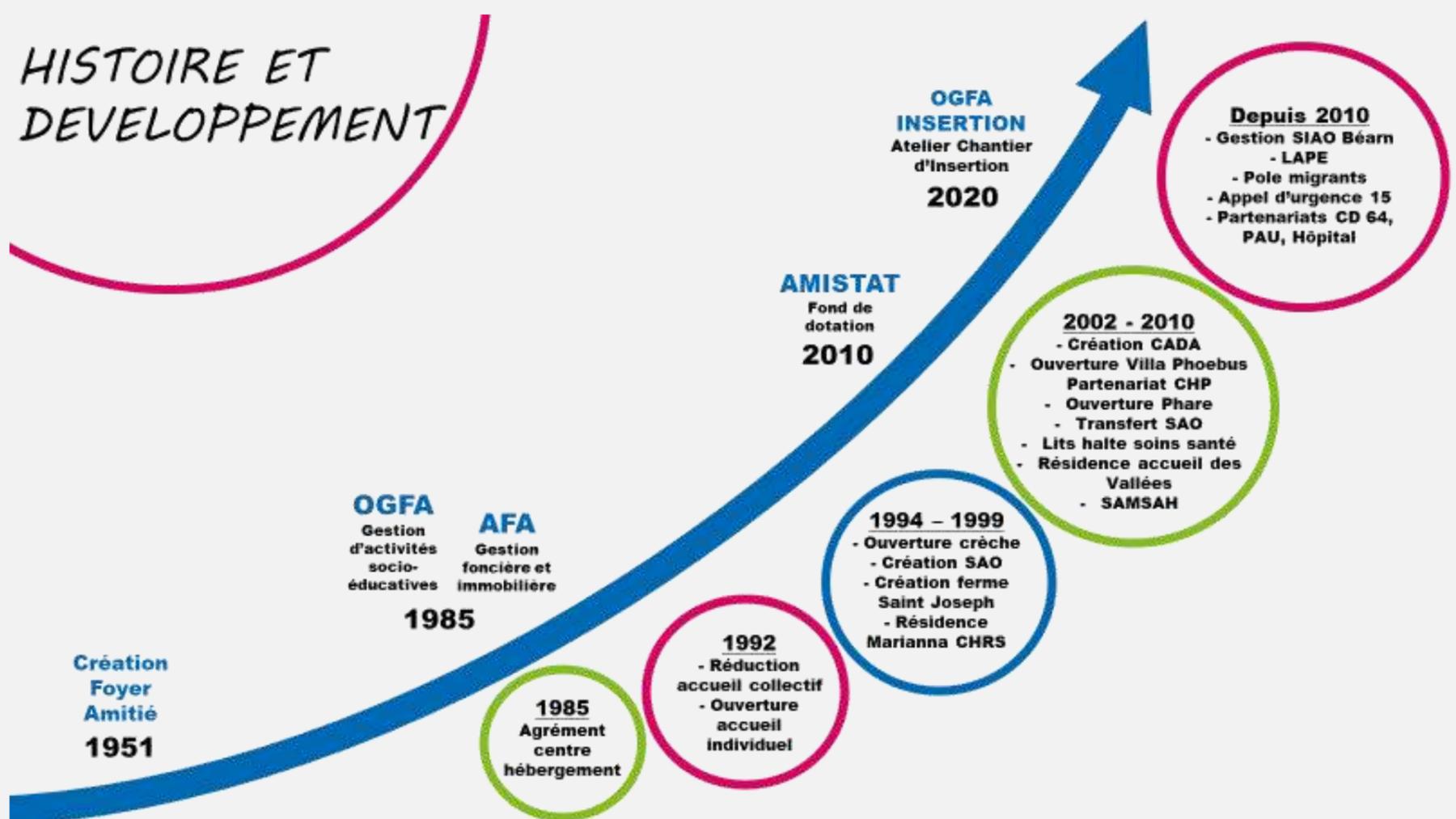
En 2010, ce binôme s'enrichit du Fond de Dotation Amistat et en 2020 d'une association porteuse d'un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) : OGFA Insertion.

En 2020, ces quatre organisations décident de se réunir pour constituer le Groupe des Foyers Amitié. Celui-ci a pour objet de concevoir des programmes de développement communs et partagés, relatifs à l'hébergement, au logement et à l'accompagnement global des personnes en difficultés.

Avec 70 années d'expérience, l'association OGFA est devenue une actrice reconnue de la société civile qui reste fidèle à son « utopie associative ».

Il nous faut en effet, garder intacte :

*« Notre capacité à nous révolter face aux injustices et aux phénomènes d'exclusion que crée notre société et à monter des actions de solidarité pour y répondre ».*



Au cours du temps, le projet associatif a orienté les projets de service dans les principes suivants :

Aux conceptions basées sur l'assistantat des années cinquante, ont succédé des méthodes d'accueil et d'accompagnement individualisées.

Le professionnalisme de nos équipes s'est développé pour proposer une démarche médico-psycho-sociale.

Les approches par projets ont été généralisées (projet associatif, projets de service, projets individualisés).

Quand nous regardons cette histoire, nous y lisons l'**engagement de l'association**.

Nous nous sommes diversifiés. Toutefois, nous avons suivi une ligne conductrice permanente : **celle d'un accueil sans condition et d'un accompagnement des populations précaires et défavorisées**.

### **3.2 Une association gestionnaire engagée.**

A ce jour, nous pouvons définir que l'OGFA a un projet associatif gestionnaire, qu'elle met en œuvre de manière engagée, en poursuivant son effort d'innovation pour favoriser l'émergence d'une utopie sociale et humaniste.

Les projets associatifs peuvent être classés en trois catégories : les gestionnaires, les militants et les utopiques.

A ces trois catégories correspondent trois modèles de leadership et de fonctionnement : le fonctionnement associatif démocratique gestionnaire, le fonctionnement militant plus ou moins « organisé » (ou basé sur un modèle organisationnel alternatif), et le fonctionnement charismatique parfois autocratique.

L'OGFA étant un **opérateur associatif de politiques sociales publiques** est jugé par les tutelles sur sa capacité à proposer des projets et à les gérer convenablement. Les projets associatifs militants ont besoin de s'exprimer de manière spontanée et innovante. Les projets utopiques ont besoin de casser les modèles de pensée dominants et d'inventer des alternatives.

En réalité, les associations ont souvent besoin d'être un peu les trois, l'OGFA en est l'illustration.

## 4. NOTRE RAISON D'ETRE

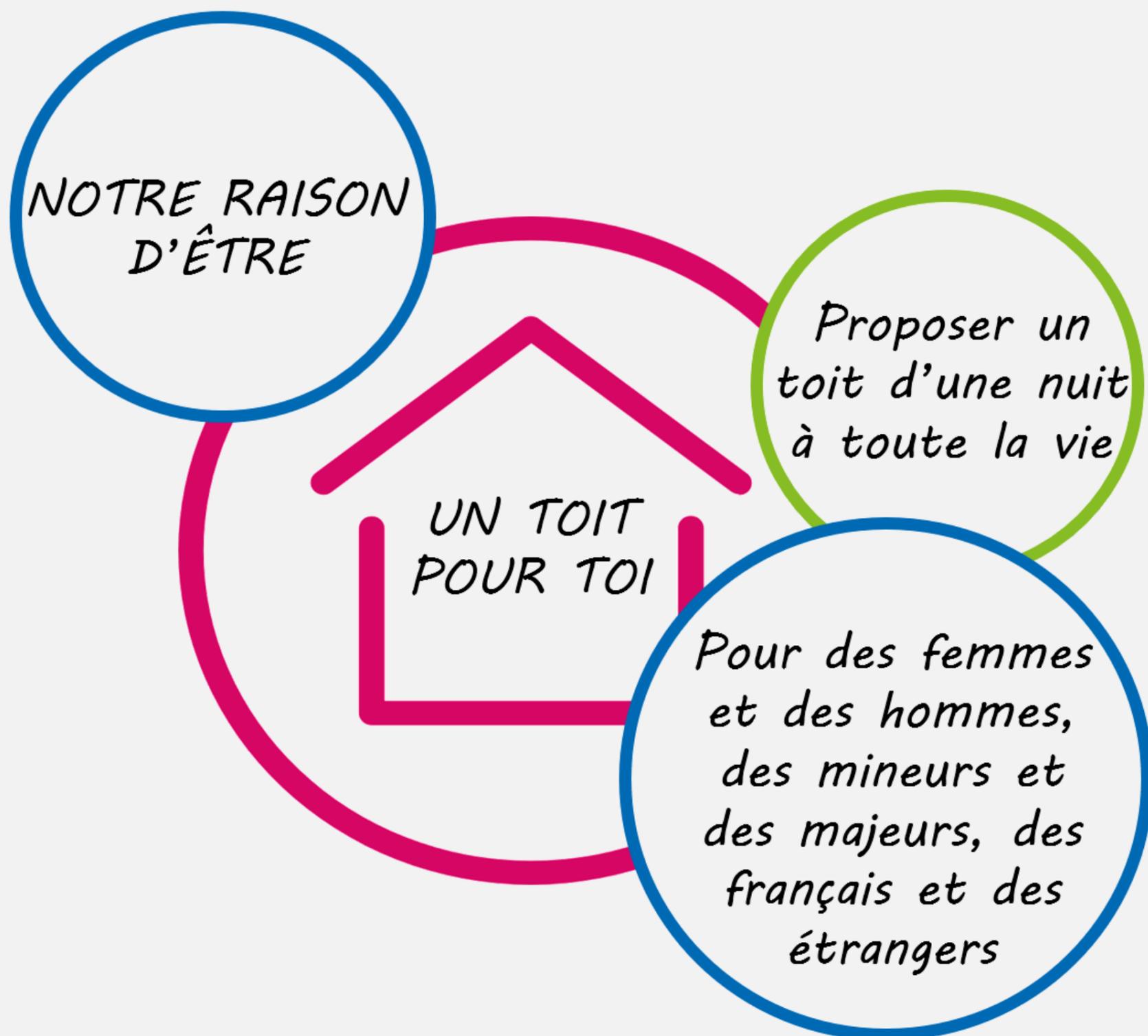
### 4.1 Notre raison d'être

« *Un toit pour toi* »

Notre raison d'être, nous engage à proposer :

« Un toit d'une nuit à toute la vie pour tout public, des femmes et des hommes, des mineurs et des majeurs, des français et des étrangers »

Ce projet nous convie à développer des missions pour s'adapter aux besoins des personnes accueillies quelles qu'elles soient.



## 4.2 Les personnes accueillies à ce jour



## 5-NOS VALEURS

Nous réaffirmons que nous souhaitons que ces valeurs constituent les idéaux qui vont guider la mise en œuvre de nos missions.

Ces valeurs nous engagent, elles serviront de boussole pour se situer à chaque endroit et de motivation pour poursuivre nos actions.

Nous avons fait le choix de les réduire à trois grands ensembles pour cibler les fondamentaux et faciliter leur appropriation.

### ÉCOLOGIE HUMAINE ET ENVIRONNEMENTALE

L'OGFA s'inscrit dans une démarche responsable d'équilibre et de durabilité pour coconstruire un écosystème sociétal et environnemental vertueux allant du salarié à la société toute entière



### HUMANISME ET LAÏCITE

L'OGFA affirme son attachement primordial à la personne et à son autonomie

Cet humanisme s'inscrit dans les règles de la laïcité; instrument de cohésion sociale et engagement contre toute forme de discrimination. Elle garantit un traitement égal à chacun, indépendamment de toute considération liée à la religion et aux convictions personnelles

Le respect de ces valeurs avec les droits et devoirs qu'elles supposent s'impose à tous

### SOLIDARITE INCONDITIONNELLE

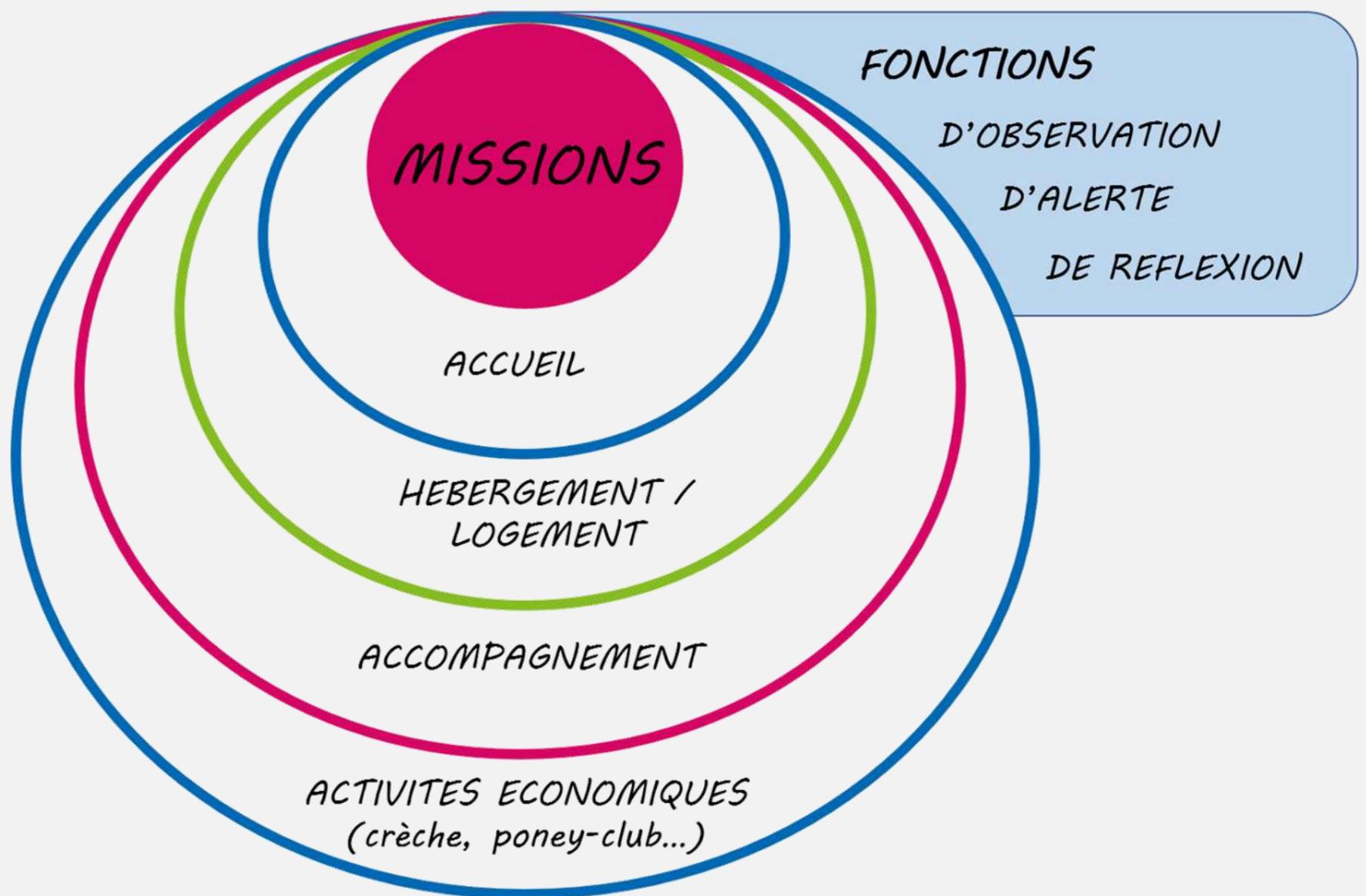
La solidarité est une valeur sociale qui unit les personnes dans une démarche d'entraide réciproque

L'OGFA offre un accueil inconditionnel et bienveillant, en mettant en œuvre des mesures d'accompagnement adaptées à chaque situation

## 6. NOS MISSIONS - NOS METIERS

### 6.1 L'OGFA vise à remplir plusieurs types de missions :

- Des missions réglementaires comme « opérateur de politique publique » en matière d'hébergement et d'accompagnement médico-socio-éducatif, dans le cadre des conventions signées, selon les cas avec l'Etat, l'Europe, le Département et les collectivités locales
- Des missions associatives qui découlent de son projet associatif



## 6.2 Des professionnels acteurs compétents



Les professionnels de l'OGFA disposent de compétences et qualifications diversifiées, dans les domaines de l'éducatif, du social, du sanitaire, de l'encadrement, de la gestion, des services supports et de la direction.

Le développement des compétences et l'accès à la formation nous permettent d'actualiser et de nourrir les savoirs théoriques et pratiques nécessaires à une organisation en mouvement découlant de notre projet associatif.

Cet aspect est également alimenté par l'expérience in situ qui permet de développer des savoir-faire spécifiques qui répondent à l'engagement à nos valeurs. En cela le « savoir agir » à l'OGFA se traduit dans la capacité à se mobiliser et à s'adapter en apportant une réponse professionnelle dans le respect et l'inconditionnalité.

Nous réaffirmons notre engagement à poursuivre ce professionnalisme. Il est le reflet de notre dynamisme associatif et nous permet de garantir la continuité de notre projet politique.

## 6.3 Les bénévoles, une richesse

Quel que soit son rôle au sein de l'association, chaque bénévole manifeste sa solidarité et ses liens en humanité avec les personnes qui sont accueillies dans les services de l'OGFA.

Nous affirmons que bénévoles et professionnels s'enrichissent mutuellement.

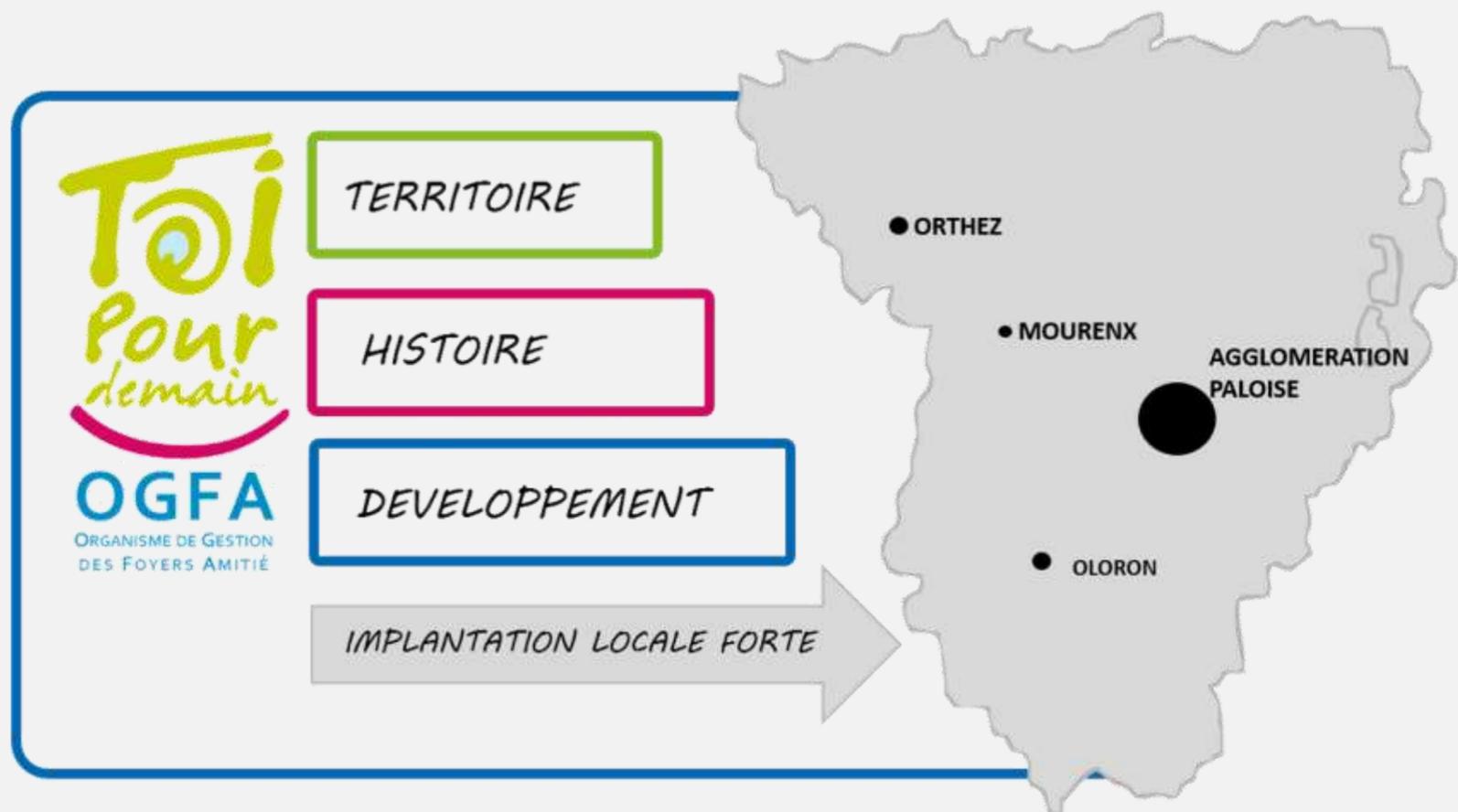
Trois types de bénévoles existent à l'OGFA :

- Des membres du Conseil d'Administration, pour faire vivre l'association.
- Des bénévoles chargés de missions associatives : par exemple : bâti, communication.
- Des bénévoles intervenant au côté des professionnels dans les activités destinées aux usagers : accueil au Phare, coiffeur, dentistes, informatique, soutien scolaire

## 7. PARTENARIAT / RESEAU

### 7.1 Un ancrage territorial et partenarial réfléchis

Les spécificités de notre territoire, notre histoire et notre développement ont dessiné une implantation locale forte. L'OGFA est devenu un acteur incontournable sollicité par différents partenaires ou instances.



Notre capacité à répondre aux besoins émergents, dans l'urgence ou sur des projets plus longs nous permet d'être identifiés comme une structure compétente, réactive et flexible.

Cette réactivité constitue un enjeu majeur en termes de stabilité et d'équilibre (périmètres organisationnels, territoriaux, partenariaux) afin de maintenir notre niveau d'exigence dans la qualité de nos missions.

## 7.2 L'inscription dans une dynamique partenariale

### 7.2.1 Nos principaux partenaires

L'OGFA développe une politique dynamique de partenariats.

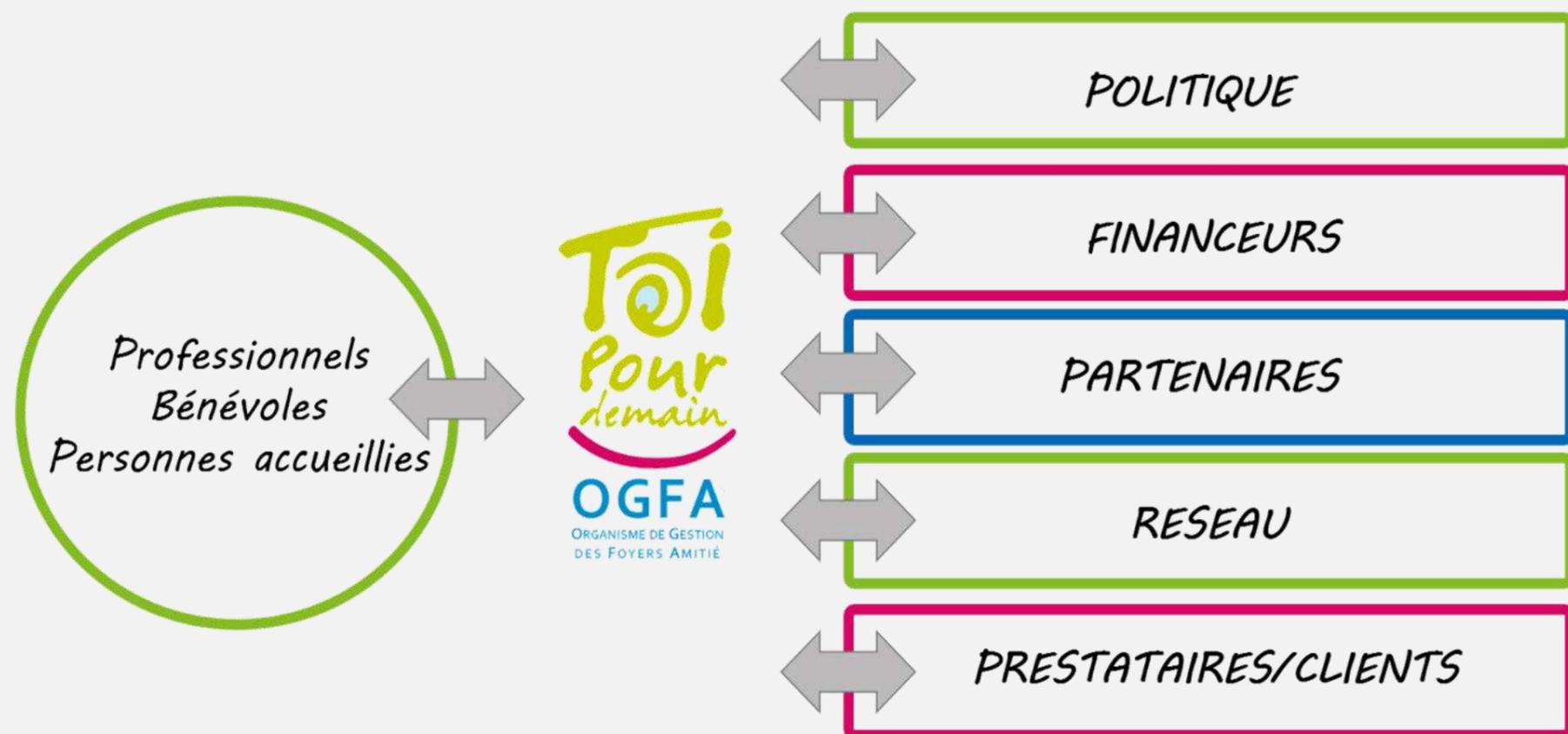
Deux types de partenariats existent :

- Le partenariat pour réaliser des programmes d'activités en commun ;
- Le partenariat associatif, qui a pour but de tisser des liens entre instances associatives.

### 7.2.2 L'OGFA au cœur de son environnement pour conduire une vision stratégique

Au-delà des partenariats en tant que liens « contractualisés », nous avons fait le choix, de donner à voir l'OGFA au cœur de son environnement.

Cette approche nous permet de progresser dans une vision stratégique en repérant l'ensemble des acteurs et actants, nos interdépendances et de définir nos zones possibles (et évolutives) d'influences, nos contraintes et opportunités.



## 8. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

### 8.1 Un préalable, la séparation du domaine associatif et des services de l'OGFA

La définition de la stratégie est fondamentale en ce qu'elle amène à faire des choix qui constituent la base des orientations mises en œuvre dans les projets de service.

Ce contexte posé, les administrateurs sont garants du projet associatif. Ils n'interviennent pas dans le fonctionnement des services. Les professionnels sont garants et acteurs des projets de service.

Des réunions régulières entre la présidence et la direction de l'OGFA permettent d'effectuer un suivi des grands domaines et chantiers.

### 8.2 Des évolutions à prendre en compte

Les évolutions à prendre en compte se situent dans les domaines suivants :

- Les évolutions démographiques comme le vieillissement de la population française, l'évolution des courants de migration aussi bien :
  - En termes de causalité : réchauffement climatique, conflits armés, sous-développement économique, l'impossibilité de vivre en démocratie, etc.,
  - Qu'en termes d'origines géographiques.
- Les évolutions conceptuelles, méthodologiques (logement d'abord, inclusion, prise en compte du handicap, etc.)
- Les évolutions de dispositifs de financement ou de mobilisation de moyens :
  - Généralisation des procédures d'appels à projets, appels à manifestation d'intérêt, appels d'offre, etc.
  - Montée en puissance des dispositifs de financement privés : part du mécénat, financement provenant des fondations, crowdfunding, dispositifs de financement par niveau de territorialité : départementaux, nationaux, européens.
  - Concurrence accrue avec l'arrivée de nouveaux acteurs associatifs (bénéficiant notamment d'une assise régionale et nationale)
- Les évolutions liées à l'apparition de nouveaux acteurs locaux dans les territoires.

### 8.3 Principes généraux

La stratégie de l'OGFA consiste, du fait des complémentarités de rôles à mettre en œuvre un développement social local, à répondre de manière synergique, aux besoins multidimensionnels des personnes les plus fragilisées.

- En se positionnant avec pragmatisme, comme un opérateur associatif de politiques publiques, non militant mais engagé ;
- En mettant en œuvre une mobilisation de moyens s'appuyant sur :
  - Les dispositifs de financements publics existants aux différents niveaux de territorialité ;
  - La mobilisation de l'autofinancement apporté par les usagers ;
  - La mobilisation de financements privés divers (dons, mécénat, fondation, etc.) ;
  - La mobilisation de moyens non monétaires (bénévolat, AAVA-Ateliers d'Adaptation à la Vie Active-, chantiers participatifs...).

## 8.4 Définition de nos orientations stratégiques

### 8.4.1 Dimensions et éléments contextuels ciblés pour définir nos orientations



## 8.4.2 Les Axes stratégiques définis

**AXE 1** *Anticiper, réfléchir à notre implantation, notre développement territorial et définir notre politique partenariale*

*Appréhender le territoire et les évolutions multidimensionnelles pour définir notre positionnement politique et notre développement territorial*

*Se positionner face aux réalités concurrentielles*

**AXE 2** *Comprendre et donner du sens pour se positionner politiquement au regard des "possibles"*

*Se positionner face à l'élargissement des champs d'intervention (problématiques, publics...)*

*Se positionner face aux opportunités, dispositifs émergents, sollicitations...*

*Concevoir des indicateurs (ou clés de lecture) pour se positionner politiquement au regard des "possibles"*

**AXE 3** *Intégrer les enjeux écologiques environnementaux et humains*

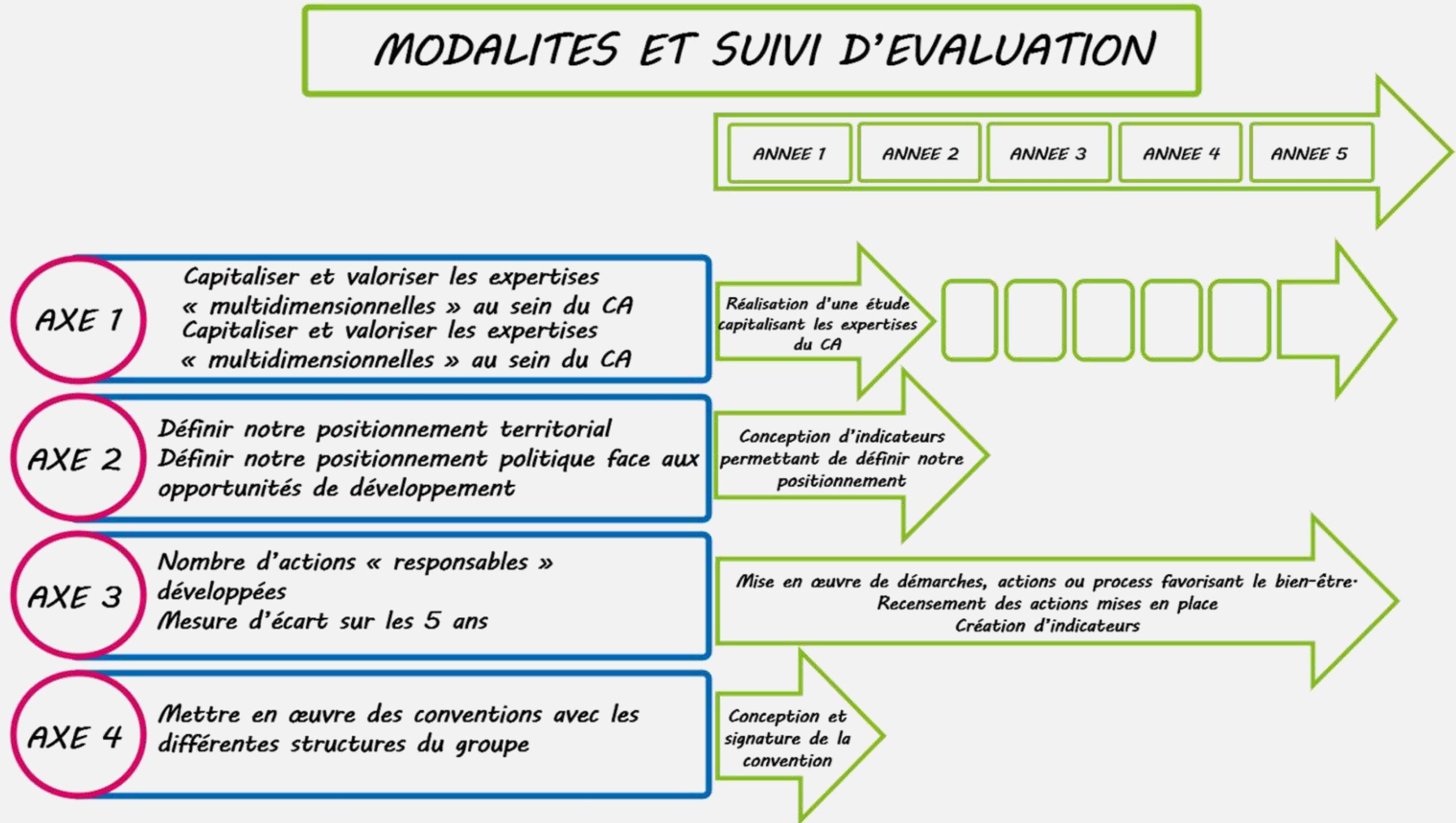
*Poursuivre et développer les actions "responsables" d'un point de vue environnemental*

*Penser et intégrer une logique "responsable" d'un point de vue humain : démarches, actions, process, management, favorisant le bien-être*

**AXE 4** *Conventionner dans le groupe des "Foyers amitié"*

*Etablir une convention au sein du groupe des Foyers Amitié définissant le partenariat et les engagements réciproques entre l'OGFA et les autres structures*

## 9. MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION



# ANNEXES

---

## Glossaire

ACI : Ateliers et Chantiers d'Insertion  
AED : Aide Educative à Domicile  
AEMO : Aide Educative en Milieu Ouvert  
ARS : Agence Régionale de Santé  
AVAA : Ateliers d'Adaptation à la Vie Active  
CAMSP : Centre d'Action Médicosocial Précoce  
CARAH : Centre d'Accueil de Rencontre pour Adultes Handicapés  
CEF : Centre Educatif Fermé  
CER : Centre Educatif Renforcé  
CVS : Conseil de la Vie Sociale  
CG : Conseil Général  
DDASS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales  
DUD : Document Unique de Délégation  
ETP : Equivalent Temps plein  
ESAT : Etablissement spécialisé d'Aide par le Travail  
GPEPP : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Parcours Professionnels  
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé  
IAE : Insertion par l'Activité Economique  
IMPro : Institut Médico-professionnel  
MAS : Maison d'Accueil Spécialisée  
RASED : Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté  
SAMSAH : Service d'Accueil Médicalisé  
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale  
SESSAD : Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile  
SIOE : Service d'Investigation et d'Orientation Educative